



Rueil-Malmaison, le 16 mai 2013

Communiqué de presse

VINCI met en service le nouveau « Coentunnel » à Amsterdam

La société concessionnaire Coentunnel Company, filiale conjointe de VINCI Concessions, de CFE (VINCI Construction), de sa filiale Dredging International, et de leurs partenaires néerlandais et belge, a officiellement inauguré le second « Coentunnel » aux Pays-Bas le jeudi 16 mai 2013, en présence de Melanie Schultz Van Haegen, ministre néerlandais de l'infrastructure et de l'environnement.

Les travaux, d'une durée de 5 ans, ont été réalisés par un groupement composé de VINCI Construction Grands Projets, CFE et DEME, filiales de VINCI Construction ainsi que de TBI, Dura Vermeer et Besix.

Ce second tunnel immergé de 750 mètres et à 5 voies sous le port d'Amsterdam et la dizaine de kilomètres d'autoroutes adjacentes ont pour objectif de doubler la capacité du tunnel existant et de fluidifier le trafic aujourd'hui saturé sur le périphérique ouest d'Amsterdam et vers le nord du pays.

L'un des défis majeurs du projet consiste à préserver le tunnel existant, datant des années 60, tout en construisant le nouveau à moins de 30 mètres. Ce premier « Coentunnel » est désormais fermé afin d'être rénové. La réouverture complète du système est prévue pour mi-2014 et permettra aux automobilistes de circuler dans les deux sens et sur neuf voies au lieu des quatre initiales.

Coentunnel Company aura alors en charge la maintenance de l'ensemble du système pendant 24 ans, conformément au contrat de partenariat public-privé signé avec Rijkswaterstaat, le Ministère de l'Eau et des Travaux Publics néerlandais, en juin 2008. La rémunération du concessionnaire se fait sous la forme d'une subvention d'équipement et d'une annuité payées par le concédant dont le montant est établi en fonction de la disponibilité réelle des ouvrages pour les utilisateurs de ces infrastructures.

Contact presse:
Maxence Naouri
Tel: +33 1 47 16 31 82
maxence.naouri@vinci.com